

SORBONNE UNIVERSITÉ
UFR de MUSIQUE & MUSICOLOGIE

Module de préparation au concours d'agrégation
Année 2025-2026

Pour avoir une idée globale du métier et des procédures suivre ce lien :
<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/etre-professeur-au-college-94>

L'inscription administrative auprès de l'Université s'effectue en postulant **sur e-candidat** entre le **25 mars et le 17 juin 2025** (pour la 1^e vague) puis **du 19 août au 9 septembre** (pour la 2^e vague) uniquement. Seul un diplôme de Master 2 (ou équivalent) est requis. Voir les liens ci-dessous (sous réserves de mises à jour) :

<https://candidatures-2025.sorbonne-universite.fr>

Les questions au programme sont consultables en suivant le lien ci-dessous (externe et interne). La question transversale ne changera pas en 2025-26, mais les deux questions spécifiques sont nouvelles :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-programmes-des-concours-d-enseignants-du-second-degre-de-la-session-2026-1496>

Par ailleurs, il conviendra de s'inscrire (**pédagogiquement**) auprès de **la responsable** d'agrégation – et ce, dans les meilleurs délais – afin de finaliser votre inscription et de figurer dans la **liste de diffusion, dès que vous êtes en possession de votre numéro d'étudiant** (donc **après** l'étape d'inscription administrative) : Sylvie.Douche@sorbonne-universite.fr

Vous serez ainsi tenus au courant, de l'organisation universitaire, des cours, de l'emploi du temps, de ses changements et adaptations éventuels et pourrez participer aux concours blancs, etc.

Enfin, en temps voulu (précisions données à l'automne) il ne faudra pas oublier de s'inscrire au concours lui-même :

[http://www.education.gouv.fr/cid51606/conditions-d-inscription-au-concours-externe-de-l-aggregation.html](http://www.education.gouv.fr/cid51606/conditions-d-inscription-au-concours-externe-de-l-agregation.html)

Rappel : pour **passer le concours** d'agrégation, il faut être titulaire d'un Master 2 (ou équivalent) au moment des premiers écrits (vers mars). Pour vérifier les conditions d'inscription à l'agrégation externe (concours public), voir en bas du lien suivant :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33987/enseigner-dans-les-classes-preparatoires-au-college-ou-au-lycee-et-dans-les-etablissements-de-formation-l-agregation.html>

Les écrits d'agrégation externe se tiendront **en février-mars 2026 probablement**.
Les écrits d'agrégation interne se tiendront **en janvier 2026 probablement**.

Pour celles et ceux qui sont en reprise d'études et dépendent de la formation continue, voir le lien ci-dessous :

<https://lettres.sorbonne-universite.fr/formation/formation-tout-au-long-de-la-vie/formation-professionnelle-continue/diplomes-nationaux-de-licence-et-master-en-reprise-d-etudes>

Les dates d'oraux ne seront pas connues avant **décembre** (non plus que le nombre de postes mis au concours). Se renseigner ici :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/le-calendrier-des-épreuves-d-admissibilité-des-concours-de-recrutement-d-enseignants-du-second-degré-1338>

Une **réunion de rentrée** concernant la formation dispensée par l'UFR de Musique & Musicologie à Sorbonne Université se tiendra au **Centre Clignancourt** (2 rue Francis de Croisset, 75018, métro porte de Clignancourt) avant la mi-septembre.

Guettez les informations de détail qui viendront ultérieurement (au début de l'été).

Toutes les informations et les plannings seront donnés à cette occasion.